



Documents d'accompagnement disponibles sur l'intranet: <http://hautes-alpes.n2000.fr/?q=user> ---> utilisateur: animateur / mot passe: sonneur

SUJETS D'ACTUALITÉ

EVALUATION DES INCIDENCES

Présentation du 1^{er} décret (à la signature) et du 2^{ème} décret (à la consultation publique).

Remarques/Questionnements:

- Principe du «Dans et Hors Site Natura 2000»: Incidences sur le site Natura et/ou à moyen terme incidence également sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire hors site?

- Comment évaluer les incidences d'un projet hors site et les incidences cumulatives?

Manque d'information sur la liste locale complémentaire au 1^{er} décret (Qu'est ce qui est concerné?). La DREAL travaille sur la proposition d'une liste au niveau régional pour aider les départements dans la constitution de cette liste.

Les cas suivants ont été évoqués en raison de l'incertitude sur leur prise en compte dans les décrets :

- Manifestation motorisée soumise à déclaration (<400 participants), sur voie ouverte à la circulation, à but non lucratif et n'étant pas une compétition {style «croisière blanche»)?

- Manifestation sportive en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, sans but lucratif, compétition ou non {style raids, trails, rando/compétition VTT,...}? Ce type de manifestation relève-t-il du régime de la déclaration (à priori deux cas: si organisée ou autorisée par fédération sportive ou si en dehors de fédération)?

- Manque au 2^{ème} décret: éclairage de monument ou sites naturels

CHARTRE «MILIEUX»

- Attente des arrêtés de désignation ZSC (rendant l'outil Charte utilisable) {Valgaudemar vient de passer}

- Eric (Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur) vient de réunir un groupe de travail sur la charte de son site. Démarche: Proposition d'engagements + recommandations avec possibilité d'en enlever mais en conservant un minimum de 5 engagements. Bonne participation et réunion productive. Eric va mettre sur l'intranet la version corrigée.



MAET 2010

Thème déjà largement abordé à la dernière réunion organisée par la DDT.

Discussion sur le principe de croisement entre mesures Maet et habitats ou espèces de manière «informatique/cartographique» et ses limites:

- Situations où la cartographie ne reflète pas la réalité de terrain (méthodologie, habitats minoritaires ou très localisés, habitats d'espèces animales,...).
- Nécessité de s'appuyer sur l'expertise de terrain lors du diagnostic visant à établir la pertinence et le choix d'une mesure sur un milieu donné.

CAMPAGNE 2010 «EVALUATION MAET»

Présentation des projets et pistes concernant la campagne 2010:

- Suivi léger des lignes 2009 selon une grille à travailler à partir d'une grille PNE (pratiques pastorales, conditions sur la parcelle,...). Suivi à mener par l'animateur avec l'appui de Kevin P.
- Concernant la mise en place de nouvelles lignes de lectures : discussion sur la pertinence de nouvelles parcelles, possibilité de multiplier les lignes sur les parcelles 2009 (gommer l'effet de variations intra-parcellaire),...
- Approfondir la réflexion sur le cas des parcours

Réunion de travail à prévoir rapidement avec les animateurs concernés, la DDT et la DREAL afin de préparer concrètement la campagne.

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Notre réseau s'appuie sur l'expertise du Réseau Éducation Environnement 05.

Dans ce cadre une réunion commune est prévue rapidement pour finaliser nos axes de travail sur le département en fonction de nos besoins (Élaboration conjointe d'un Programme Éducatif entre les animateurs Natura et les animateurs Nature + Réalisation par les animateurs Nature, autres projets de mise en valeur du patrimoine,...).

A cette réunion seront conviés les animateurs Natura 2000 (et/ou les chargés de mission d'EE de leur structure), les coordinateurs du REE (expertise), la DDT et la DREAL (qui initie également des projets régionaux sur ce thème).

PROJET D'EXPOSITION DÉPARTEMENTALE

Le premier jet du projet d'exposition doit sortir cette semaine. Il va falloir préparer des textes et photos selon les thèmes retenus.

L'expo devrait être prête au plus tard pour la semaine de la biodiversité en début Juillet.

SEMAINE DE LA BIODIVERSITÉ (DÉBUT JUILLET)

Une réunion départementale a eu lieu la semaine dernière avec tous les partenaires de la semaine (organisée par le CDT 05).

La journée type (7 jours/7 territoires) a été discutée: A priori: 4 sorties en journée, Village itinérant (avec «stand» Natura) l'après midi voire en soirée, conférence en début de soirée, film après 22h (en extérieur).

Les lieux seront bientôt arrêtés (réunion CDT et OT concernées). A suivre donc...

PROJET DVD / MISE EN IMAGES BIODIVERSITÉ ET ACTIONS

Après discussion avec différents partenaires nous allons privilégier la réalisation de petits modules (reportages) thématiques qui seront diffusés sur le site internet. Ces modules seront réalisés en ayant à l'esprit leur combinaison/montage possible dans un DVD dont la réalisation viendra dans un deuxième temps.

GRAND PRIX NATURA 2000

Lors de la réunion a été décidé de préparer la candidature du réseau 05 aux grands prix Natura 2000 dans la catégorie 4: Actions de réseau.

Cette démarche permettra de mettre en avant notre réseau départemental et les actions de mutualisation réalisées. Le dossier de candidature va être préparé rapidement pour validation par les présidents de Copil appuyant cette démarche.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE & NATURA 2000

Impact des Activités de Pleine Nature sur le milieu naturel / Mise en oeuvre de solutions

PRÉSENTATION

- Évolution des Activités de Pleine Nature
- Impacts sur le milieu naturel
- Difficulté de «prouver» les impacts d'une activité
- Exemples de solutions de concertation et de sensibilisation

SORTIE DE TERRAIN: LE DÉRANGEMENT HIVERNAL (BOIS DE SÉGURE - ZONE TÉTRAS)

Ski de Randonnée et perturbations

Exemple de la mise en place d'une zone de Tranquillité sur l'ensemble du bois / ONCFS:

- Zone trop large --> Recommandations suivies?
- Zonage ressenti comme «imposé»

Projet dans le Fournel avec un zonage plus fin et marquage sur le terrain + information générale

3 NIVEAUX DE CONCERTATION / SENSIBILISATION

- Représentants départementaux (fédérations, clubs)
- Professionnels (Accompagnateurs/Prestataires)
- Pratiquants (fédérés, encadrés ou «libres»)

REPRÉSENTANTS DÉPARTEMENTAUX

Travail de concertation avec les fédérations afin de mettre en place des outils communs.

Cas de l'escalade:

- Charte départementale Escalade en cours de finalisation. Cette charte prévoit la mise en place d'une commission validant les projets d'équipements et pouvant limiter dans le temps ou l'espace certaines voies d'escalade en fonction de la présence d'espèces.
- Démarche possible car il y avait initialement une volonté des représentants de l'escalade et des associations de protection de la nature de travailler ensemble.
- Démarche plus large que Natura 2000 afin de mobiliser les différents partenaires départementaux.

Projet d'entreprendre une concertation départementale sur d'autres activités volontaires (eau vive, spéléo,...)

Le Conseil Général va mettre en place la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature). Nous allons nous associer à ce dispositif pour s'assurer de la prise en compte de l'environnement (dans le développement des sports de nature).

SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS (ACCOMPAGNATEURS, PRESTATAIRES,...)

Journées d'échanges sur le terrain (expériences dans le Queyras et le Steppique). Question du financement.

Intégration à la formation initiale (touche tout le monde): A mettre en place

SENSIBILISATION DES PRATIQUANTS

Travailler avec les fédérations, les clubs et les professionnels pour qu'ils «servent» de vecteurs de transmission de l'information auprès de leurs adhérents/clients.

Plus généralement nous allons étudier la possibilité de réaliser, avec d'autres partenaires, un guide des bonnes pratiques des Activités de Pleine Nature sur le département (exemple de l'Isère - Voir intranet)

Cas des forums ou sites internet parlant d'itinéraires ou d'activités sur un site sensible: possibilité d'intervenir s'il s'agit d'un site collaboratif.

La proportion de «pratiquants libres» est importante et les moyens efficaces de les sensibiliser ne semblent pas nombreux.

